
États financiers de l' Université de Montréal

30 avril 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires.....	6-33

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de
l'Université de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de Montréal (l'« Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2020, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 28 septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Université de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Subventions du ministère de l'Enseignement supérieur	567 633	546 876	15 839	12 900	45 809	44 778	—	—	629 281	604 554
Autres subventions et contrats gouvernementaux	25 016	23 612	135 576	130 690	17 643	16 970	—	—	178 235	171 272
Autres apports et contrats non gouvernementaux	1 154	3 016	66 994	59 971	5 727	5 985	—	—	73 875	68 972
Droits de scolarité	146 549	141 310	—	—	—	—	—	—	146 549	141 310
Services aux étudiants	12 526	12 902	—	—	—	—	—	—	12 526	12 902
Centre d'éducation physique et des sports	17 635	17 663	—	—	—	—	—	—	17 635	17 663
Services auxiliaires	20 437	22 594	—	—	—	—	—	—	20 437	22 594
Revenus de placement	6 389	6 846	10 731	9 529	—	—	—	—	17 120	16 375
Ventes externes	30 102	32 765	—	—	—	—	—	—	30 102	32 765
Gain à la cession d'immobilisations	—	—	—	—	35	600	—	—	35	600
Autres produits	33 102	31 570	—	—	—	—	—	—	33 102	31 570
	860 543	839 154	229 140	213 090	69 214	68 333	—	—	1 158 897	1 120 577
Charges										
Enseignement et recherche	512 503	506 755	172 511	161 291	—	—	—	—	685 014	668 046
Services à l'enseignement et à la recherche	89 695	88 162	920	1 196	—	—	—	—	90 615	89 358
Services aux étudiants	13 384	13 385	3 165	4 262	—	—	—	—	16 549	17 647
Centre d'éducation physique et des sports	17 440	16 911	—	—	—	—	—	—	17 440	16 911
Bourses – cycles supérieurs	9 741	8 776	39 617	36 519	—	—	—	—	49 358	45 295
Services à la collectivité	—	—	5 981	5 038	—	—	—	—	5 981	5 038
Administration	64 306	61 367	—	—	—	—	—	—	64 306	61 367
Gestion des immeubles	55 033	62 005	—	—	—	—	—	—	55 033	62 005
Services auxiliaires	17 807	17 773	—	—	—	—	—	—	17 807	17 773
Créances douteuses sur les droits de scolarité	1 259	1 144	—	—	—	—	—	—	1 259	1 144
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires et frais financiers	249	437	—	—	2 438	2 182	—	—	2 687	2 619
Intérêts sur la dette	—	—	—	—	23 906	23 795	—	—	23 906	23 795
Vacances et délais de carence remis en temps	2 384	1 666	—	—	—	—	—	—	2 384	1 666
Autres avantages sociaux futurs non ventilés	(7 797)	(8 296)	—	—	—	—	—	—	(7 797)	(8 296)
Autres contributions et affectations	—	—	752	949	5 576	6 276	—	—	6 328	7 225
Dépenses inhabituelles découlant de la pandémie	1 081	—	—	—	—	—	—	—	1 081	—
Amortissement des immobilisations	—	—	—	—	89 954	85 498	—	—	89 954	85 498
Perte à la cession d'immobilisations	—	—	—	—	290	—	—	—	290	—
Perte sur rachat d'un contrat de location-acquisition	—	—	—	—	—	5 142	—	—	—	5 142
	777 085	770 085	222 946	209 255	122 164	122 893	—	—	1 122 195	1 102 233
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les postes suivants	83 458	69 069	6 194	3 835	(52 950)	(54 560)	—	—	36 702	18 344
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(4 070)	(568)	—	—	—	—	—	—	(4 070)	(568)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(73)	(190)	—	—	(11 933)	(3 531)	—	—	(12 006)	(3 721)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	79 315	68 311	6 194	3 835	(64 883)	(58 091)	—	—	20 626	14 055
Soldes de fonds au début	(93 395)	(68 202)	6 110	6 125	235 917	233 689	345 691	342 543	494 323	514 155
Dotations	—	—	—	—	—	—	9 401	8 057	9 401	8 057
(Pertes) revenus de placement (déduites du) ajoutés au capital en dotation	—	—	—	—	—	—	(1 579)	1 140	(1 579)	1 140
Variation de la juste valeur des placements non réalisée déduite du capital en dotation	—	—	—	—	—	—	(29 565)	(3 679)	(29 565)	(3 679)
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	(172 808)	(39 405)	—	—	—	—	—	—	(172 808)	(39 405)
Virements interfonds	(67 561)	(54 099)	(6 234)	(3 850)	69 108	60 319	4 687	(2 370)	—	—
Soldes de fonds à la fin	(254 449)	(93 395)	6 070	6 110	240 142	235 917	328 635	345 691	320 398	494 323

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

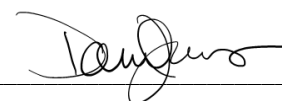
Université de Montréal
État de la situation financière
au 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

	Notes	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
		2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif											
À court terme											
Encaisse		—	—	51 440	43 702	11 151	9 096	976	1 518	63 567	54 316
Placements	3	60 000	5 000	2 922	3 073	—	—	16 387	16 439	79 309	24 512
Débiteurs	4	100 642	95 925	128 540	125 952	183 617	276 650	1 476	459	414 275	498 986
Stocks		5 889	5 517	—	—	—	—	—	—	5 889	5 517
Charges imputables au prochain exercice		5 312	5 164	145	457	43	466	—	—	5 500	6 087
Avances à d'autres fonds	5	92 030*	157 644*	249 551*	262 492*	59 049*	51 225*	8 609*	1 641*	—	—
		263 873	269 250	432 598	435 676	253 860	337 437	27 448	20 057	568 540	589 418
Placements	3	—	—	3 061	2 528	—	—	317 082	346 724	320 143	349 252
Débiteurs	4	35	39	2 300	3 315	849 312	760 225	—	—	851 647	763 579
Immobilisations	6	—	—	—	—	1 472 982	1 442 970	—	—	1 472 982	1 442 970
Instruments financiers dérivés	16	—	73	—	—	—	—	—	—	—	73
Actif au titre des prestations définies du régime de retraite de base	12	90 084	246 677	—	—	—	—	—	—	90 084	246 677
Autres actifs		—	—	—	—	247	308	—	—	247	308
		353 992	516 039	437 959	441 519	2 576 401	2 540 940	344 530	366 781	3 303 643	3 392 277
Passif											
À court terme											
Découverts bancaires		69 860	58 139	—	—	—	—	—	—	69 860	58 139
Emprunts bancaires	7	—	—	—	—	15 773	25 822	—	—	15 773	25 822
Créditeurs et charges à payer	8	97 714	108 548	24 322	25 234	37 518	59 371	1 430	326	160 984	193 479
Produits reportés		7 982	10 784	12 590	11 501	—	—	—	—	20 572	22 285
Apports reportés	9	—	—	331 787	319 463	439	399	—	—	332 226	319 862
Tranche à court terme de la dette	10	—	—	—	—	62 991	141 045	—	—	62 991	141 045
Tranche à court terme des obligations découlant de contrats de location-acquisition	11	—	—	—	—	20	20	—	—	20	20
Avances dues à d'autres fonds	5	240 444*	246 810*	62 340*	52 866*	91 990*	152 562*	14 465*	20 764*	—	—
		416 000	424 281	431 039	409 064	208 731	379 219	15 895	21 090	662 426	760 652
Subventions à rembourser ou à verser		20 219	21 349	850	26 345	—	—	—	—	21 069	47 694
Dette	10	—	—	—	—	831 173	669 558	—	—	831 173	669 558
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	11	—	—	—	—	—	20	—	—	—	20
Apports reportés	9	—	—	—	—	255 719	207 280	—	—	255 719	207 280
Apports reportés afférents aux immobilisations	9	—	—	—	—	1 007 094	1 027 337	—	—	1 007 094	1 027 337
Obligation au titre des prestations définies du régime de retraite surcomplémentaire	12	91 084	89 188	—	—	—	—	—	—	91 084	89 188
Obligation au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi	12	81 138	74 616	—	—	—	—	—	—	81 138	74 616
Instruments financiers dérivés	16	—	—	—	—	33 542	21 609	—	—	33 542	21 609
		608 441	609 434	431 889	435 409	2 336 259	2 305 023	15 895	21 090	2 983 245	2 897 954
Engagements et éventualités	19 et 20										
Soldes de fonds											
Investis en immobilisations	13 et 14	—	—	—	—	200 192	194 839	—	—	200 192	194 839
Affectations d'origine externe		—	—	—	—	—	—	280 735	302 791	280 735	302 791
Affectations d'origine interne		14 988	13 970	6 070	6 110	39 950	41 078	47 900	42 900	108 908	104 058
Réévaluations et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies		33 137	205 945	—	—	—	—	—	—	33 137	205 945
Déficitaires – Avantages sociaux futurs		(115 275)	(123 072)	—	—	—	—	—	—	(115 275)	(123 072)
Déficitaires – Activités de fonctionnement		(187 299)	(190 238)	—	—	—	—	—	—	(187 299)	(190 238)
		(254 449)	(93 395)	6 070	6 110	240 142	235 917	328 635	345 691	320 398	494 323
		353 992	516 039	437 959	441 519	2 576 401	2 540 940	344 530	366 781	3 303 643	3 392 277

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total des fonds » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil de l'Université



, Recteur



, Vice-recteur aux finances et aux infrastructures

Université de Montréal
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 30 avril 2020
 (en milliers de dollars)

	Notes	2020	2019
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		20 626	14 055
Ajustements pour :			
Variation de la juste valeur non réalisée des placements		4 070	568
Gains à la cession de placements		(5 980)	(10 068)
Amortissement des immobilisations		89 954	85 498
Perte nette (gain net) à la cession d'immobilisations		255	(600)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(48 258)	(45 333)
Variation de l'actif et des obligations liés aux avantages sociaux futurs		(7 797)	(8 296)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés		12 006	3 721
		64 876	39 545
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à verser	18	18 242	(9 455)
		83 118	30 090
Activités d'investissement			
Variation nette des placements		(53 343)	22 299
Acquisition d'immobilisations		(142 930)	(196 098)
Produit de la cession d'immobilisations		1 356	600
Variation nette des frais reportés		—	72
		(194 917)	(173 127)
Activités de financement			
Variation nette des emprunts bancaires		(10 049)	(16 541)
Augmentation de la dette		224 927	131 041
Remboursement de la dette et des obligations découlant de contrats de location-acquisition		(141 066)	(108 371)
Variation nette des frais d'émission de la dette non amortis		(320)	(275)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations		28 015	106 852
Dotations reçues		9 401	8 057
(Pertes) revenus de placement (déduites du) ajoutés au capital en dotation		(1 579)	1 140
		109 329	121 903
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(2 470)	(21 134)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		(3 823)	17 311
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		(6 293)	(3 823)
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent			
Encaisse		63 567	54 316
Découverts bancaires		(69 860)	(58 139)
		(6 293)	(3 823)

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 18.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et objectifs de l'Université

L'Université de Montréal (l'« Université ») est constituée en vertu de la *Loi 234* de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 27 mars 2018 et mise en vigueur le 28 septembre 2018.

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré qui n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Modifications de méthodes comptables

L'Université a adopté les modifications du chapitre 4433 du *Manuel de CPA Canada* intitulé « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif » et du chapitre 4434 intitulé « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif » pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} mai 2019. Conformément aux dispositions transitoires, l'Université a appliqué ces modifications prospectivement. Les modifications du chapitre 4433 portent sur les exigences de ventilation du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes et sur la prise en compte des dépréciations partielles. Les modifications du chapitre 4434 fournissent des indications supplémentaires sur la comptabilisation de dépréciations partielles lorsque les circonstances indiquent qu'un actif incorporel a subi une dépréciation ainsi que les informations à fournir sur la dépréciation. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de l'Université au cours de la période considérée.

Consolidation

L'Université ne consolide pas les entités sans but lucratif qu'elle contrôle. Les données financières combinées afférentes à ces entités sont présentées à la note 17.

Comptabilité par fonds

L'Université présente ses informations financières par fonds.

Elle dispose d'un fonds de fonctionnement et de trois autres fonds : le fonds avec restrictions, le fonds des immobilisations et le fonds de dotation.

Fonds de fonctionnement

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités habituelles menées par l'Université en matière de prestation de services d'enseignement, de soutien à l'enseignement et à la recherche, de fonctionnement du campus universitaire et de recherche à des fins internes. Ce fonds présente également les ressources non affectées de l'externe et les subventions de fonctionnement.

Fonds avec restrictions

Le fonds avec restrictions rend compte des ressources grevées d'affectations externes, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités associées à la recherche. Les surplus générés par les activités financées par l'externe sont réaffectés à la recherche ou à une activité assimilable et sont présentés à titre de fonds affecté de l'interne dans les soldes de fonds.

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente les éléments d'actif et de passif ainsi que les produits et les charges afférents aux immobilisations détenues par l'Université et ceux qui servent à leur financement.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotations (capital permanent) ainsi que les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations, en accord avec les exigences des donateurs. Les autres revenus de placement réalisés à même les ressources du fonds de dotation sont présentés au fonds avec restrictions ou au fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les donateurs, le cas échéant.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les services ne sont pas rendus.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services offerts aux étudiants et les ventes externes. Ces revenus sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement dans l'exercice au cours duquel le service sous-jacent est rendu.

Les subventions de fonctionnement du gouvernement du Québec sont comptabilisées au cours de l'exercice à l'égard duquel elles sont consenties.

Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du solde de fonds du fonds de dotation.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes à l'affectation sont engagées. Ainsi, les revenus de placement tirés des ressources affectées du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds correspondant. Si la charge correspondante n'est pas réalisée, ces revenus de placement sont reportés et présentés à titre d'apports reportés à l'état de la situation financière. Les revenus de placement non affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement.

Les apports découlant des campagnes de sollicitation sont comptabilisés au fonds concerné, selon l'affectation du donateur, lors de l'encaissement des dons. Les apports non affectés sont présentés au fonds de fonctionnement au poste « Autres apports et contrats non gouvernementaux ».

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

La tranche des produits encaissés concernant les contrats de recherche, pour lesquels les services ne sont pas rendus au cours de l'exercice, est présentée dans les produits reportés à l'état de la situation financière du fonds avec restrictions, alors que la partie des autres apports destinés à la recherche et non utilisés en fin d'exercice est présentée à titre d'apports reportés.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus ainsi que les gains et pertes réalisés à la cession, sont incluses dans les revenus de placement. Les gains et pertes non réalisés sont présentés distinctement à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Université comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université recourt à des contrats d'échange de taux d'intérêt pour gérer ses risques de taux d'intérêt afférents à la dette ainsi qu'à des contrats de change à terme pour gérer ses risques de change afférents à ses placements en devises. L'Université a choisi de ne pas préparer la documentation requise pour l'application de la comptabilité de couverture.

Par conséquent, les contrats d'échange de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont constatés à la juste valeur à l'état de la situation financière à titre d'actif (ou de passif). Au 30 avril 2020, la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt est incluse dans les « Instruments financiers dérivés » à l'actif et au passif et la juste valeur des contrats de change à terme est dans les débiteurs et les créditeurs.

La juste valeur est déterminée à partir des cotes boursières et des cours obtenus d'institutions financières pour des instruments financiers dérivés identiques ou semblables.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur période d'utilisation prévue.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations (suite)

L'Université impute la charge d'amortissement à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds du fonds des immobilisations, selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur les périodes suivantes, qui correspondent également aux directives du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) :

Aménagement des terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseaux de télécommunication	10 ans
Logiciels autres que les versions initiales	3 ans
Développement informatique	10 ans
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail

Les intérêts des emprunts temporaires pour les nouvelles constructions sont ajoutés au coût de ces constructions jusqu'à leur mise en service.

Les immobilisations complètement amorties sont radiées des registres comptables au moment où elles ne sont plus utilisées.

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

Conversion des devises

Les soldes des comptes et les opérations effectuées en devises sont convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments monétaires de l'actif et du passif et ceux comptabilisés à la juste valeur exprimée en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, et les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice, sauf pour l'amortissement, qui est converti aux taux historiques. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

2. Méthodes comptables (suite)

Régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi

Les coûts du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de l'Université sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi n'est pas capitalisé. L'Université constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du régime, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des soldes de fonds, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction de l'Université formule des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les éléments d'actif et de passif de même que dans les éléments de passif éventuel divulgués à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges de l'exercice visé. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les subventions à recevoir du MES, la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer, les subventions à rembourser ou à verser, l'actif et les obligations au titre des prestations définies et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

3. Placements

	2020			
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	60 000	3 378	16 387	79 765
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 3 300 300 \$, 1,95 % à 4,00 %, échéant de juin 2021 à décembre 2022	—	2 585	830	3 415
Parts de fonds communs d'obligations				
Canada	—	—	98 036	98 036
États-Unis	—	—	6 495	6 495
	—	—	104 531	104 531
Actions				
Canada	—	19	67 022	67 041
États-Unis	—	—	14 407	14 407
Étranger	—	—	13 657	13 657
	—	19	95 086	95 105
Parts de fonds communs d'actions				
Canada	—	—	147	147
Étranger	—	—	37 987	37 987
	—	—	38 134	38 134
Participation dans des sociétés en commandite				
Canada	—	1	—	1
Titres immobiliers	—	—	4 209	4 209
Fonds de couverture				
États-Unis	—	—	5 705	5 705
Étranger	—	—	68 587	68 587
	—	—	74 292	74 292
	60 000	5 983	333 469	399 452
Moins : tranche à court terme	(60 000)	(2 922)	(16 387)	(79 309)
	—	3 061	317 082	320 143

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

	2019			
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	5 000	2 126	16 033	23 159
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 4 734 180 \$, 3,75 % à 5,00 %, échéant de juillet 2019 à juin 2021	—	3 450	1 242	4 692
Parts de fonds communs d'obligations Canada	—	—	115 730	115 730
Actions				
Canada	—	24	71 610	71 634
États-Unis	—	—	19 842	19 842
Étranger	—	—	22 414	22 414
	—	24	113 866	113 890
Parts de fonds communs d'actions Étranger	—	—	76 151	76 151
Participation dans des sociétés en commandite Canada	—	1	—	1
Titres immobiliers	—	—	7 897	7 897
Fonds de couverture				
États-Unis	—	—	4 643	4 643
Étranger	—	—	27 601	27 601
	—	—	32 244	32 244
	5 000	5 601	363 163	373 764
Moins : tranche à court terme	(5 000)	(3 073)	(16 439)	(24 512)
	—	2 528	346 724	349 252

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

Les revenus de placement se détaillent et se répartissent comme suit :

	2020		
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	3 332	132	3 464
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	3 057	11 449	14 506
Variation du poste « Apports reportés »	—	(850)	(850)
	6 389	10 731	17 120
	2019		
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	3 246	121	3 367
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	3 600	12 471	16 071
Variation du poste « Apports reportés »	—	(3 063)	(3 063)
	6 846	9 529	16 375

Les revenus de placement tirés des ressources détenues par le fonds de dotation se détaillent et se répartissent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Intérêts et dividendes	8 176	8 317
Gains à la cession de placements	5 980	10 068
	14 156	18 385
Honoraires du fiduciaire et des gestionnaires	(1 217)	(1 174)
	12 939	17 211
Tranche présentée au poste « Revenus de placement » du fonds de fonctionnement	3 057	3 600
Tranche présentée avec les produits généraux des « Services aux étudiants » du fonds de fonctionnement	12	—
Tranche présentée au poste « Revenus de placement » du fonds avec restrictions	11 449	12 471
(Pertes) revenus de placement (déduites du) ajoutés au capital en dotation	(1 579)	1 140
	12 939	17 211

3. Placements (suite)

La majorité des dotations sont soumises à la politique 10.33 de gestion et de distribution du fonds de dotation (la « Politique »), laquelle détermine annuellement le montant de revenus de placement à répartir aux différents fonds. Si la juste valeur (JV) de chacune des dotations est supérieure au capital initial doté (CID), il faut enregistrer à chaque fonds concerné les revenus prévus selon la formule de calcul basée sur le ratio JV/CID. Si les revenus de placement de l'année sont insuffisants, il faut puiser à même les revenus des années antérieures inscrits au solde de fonds du fonds de dotation à titre de réserve temporaire. Si la réserve temporaire est insuffisante, une tranche de la variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation est alors utilisée afin de respecter exactement le montant de répartition établi en vertu de la Politique.

La variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation s'établit au montant négatif de 33 634 600 \$ (montant négatif de 4 247 000 \$ en 2019) et se répartit comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Tranche présentée à l'état des résultats du fonds de fonctionnement et virée ensuite au fonds de dotation (note 15)	(4 070)	(568)
Tranche présentée directement comme variation des soldes de fonds du fonds de dotation	(29 565)	(3 679)
	(33 635)	(4 247)

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

4. Débiteurs

Les débiteurs se répartissent comme suit selon les fonds et les tranches à court terme et à long terme :

	2020	2019
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Subvention à recevoir du MES	72 549	67 368
Droits de scolarité et autres frais	16 883	15 974
Ventes et autres*	17 301	18 271
Intérêts et dividendes	18	13
	106 751	101 626
Provision pour créances douteuses	(6 074)	(5 662)
	100 677	95 964
Moins : montant encaissable à long terme	(35)	(39)
Montant encaissable à court terme	100 642	95 925
Fonds avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	130 840	129 267
Moins : montants encaissables à long terme	(2 300)	(3 315)
Montant encaissable à court terme	128 540	125 952
Fonds des immobilisations		
Subventions	1 030 285	1 032 989
Intérêts et dividendes	298	369
Autres	2 346	3 517
	1 032 929	1 036 875
Moins : subventions encaissables à long terme	(849 312)	(760 225)
Montant encaissable à court terme	183 617	276 650
Fonds de dotation		
Intérêts et dividendes	72	33
Autres	1 404	426
Montant encaissable à court terme	1 476	459
Total des débiteurs encaissables à court terme	414 275	498 986
Total des débiteurs encaissables à long terme	851 647	763 579

* Débiteurs en lien avec ventes externes, TPS/TVQ et autres éléments non-reliés à la subvention du MES ou les droits de scolarité.

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

4. Débiteurs (suite)

Dons à recevoir

Les dons à recevoir des campagnes de souscription, d'un montant de 66 639 000 \$ (54 455 100 \$ en 2019), sont des engagements d'honneur et ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière. La valeur estimative de réalisation de ces engagements s'établit à 63 690 000 \$ (53 114 700 \$ en 2019), dont 24 826 600 \$ (20 185 900 \$ en 2019) au cours du prochain exercice; elle est basée sur l'expérience d'encaissement.

5. Avances à (dues à) d'autres fonds

L'Université gère tous ses comptes de banque globalement. Bien que la majorité des dépôts attribuables à chaque fonds soit portée au compte de banque du fonds concerné, les décaissements, pour leur part, passent en totalité par un compte de banque central présenté au fonds de fonctionnement. Les avances à (dues à) d'autres fonds ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités d'encaissement (ou de remboursement).

6. Immobilisations

	2020		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	47 201	—	47 201
Aménagement des terrains	17 511	9 693	7 818
Bâtiments			
Bâtiments	1 002 009	394 040	607 969
Améliorations majeures aux bâtiments	699 701	244 825	454 876
Améliorations locatives	18 102	15 224	2 878
Matériel et équipement			
Équipement informatique	39 069	25 987	13 082
Équipement de communication multimédia	24 954	21 258	3 696
Mobilier et équipement de bureau	36 259	24 437	11 822
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	201 955	102 148	99 807
Documents de bibliothèque	277 531	234 207	43 324
Matériel roulant	1 869	1 053	816
Réseaux de télécommunication	12 634	8 704	3 930
Logiciels autres que les versions initiales	6 079	3 014	3 065
Développement informatique	102 905	75 062	27 843
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 494	10 123	371
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	149	8
Projets en cours	140 032	—	140 032
Œuvres d'art	4 444	—	4 444
	2 642 906	1 169 924	1 472 982

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

6. Immobilisations (suite)

	2019		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	47 722	—	47 722
Aménagement des terrains	16 317	8 637	7 680
Bâtiments			
Bâtiments	688 279	378 928	309 351
Améliorations majeures aux bâtiments	657 931	221 868	436 063
Améliorations locatives	17 172	14 008	3 164
Matériel et équipement			
Équipement informatique	35 803	24 493	11 310
Équipement de communication multimédia	24 963	21 406	3 557
Mobilier et équipement de bureau	25 947	23 804	2 143
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	209 175	110 541	98 634
Documents de bibliothèque	269 407	225 948	43 459
Matériel roulant	1 927	959	968
Réseaux de télécommunication	12 805	7 985	4 820
Logiciels autres que les versions initiales	6 833	5 173	1 660
Développement informatique	102 562	64 789	37 773
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 491	9 194	1 297
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	133	24
Projets en cours	429 313	—	429 313
Œuvres d'art	4 032	—	4 032
	2 560 836	1 117 866	1 442 970

Les intérêts capitalisés sur les projets en cours au cours de l'exercice sont de 884 580 \$ (1 267 940 \$ en 2019).

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

7. Emprunts bancaires

	2020	2019
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Facilité de crédit bancaire – Financement-Québec*	15 773	7 821
Billet à ordre (1,99 % en 2019) échu en mai 2019	–	18 001
	15 773	25 822

L'Université dispose de facilités de crédit bancaire autorisées de 275 000 000 \$, soit 10 000 000 \$ sous forme d'une marge de crédit et 265 000 000 \$ en acceptations bancaires. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution prêteuse diminué de 0,50 point (taux effectif de 2,05 % au 30 avril 2020; 3,45 % au 30 avril 2019) et est renouvelable le 31 janvier 2021, tandis que les acceptations bancaires sont émises aux taux du marché. Au 30 avril 2020, la marge de crédit n'était pas utilisée (valeur nulle également au 30 avril 2019) et les acceptations bancaires n'étaient pas utilisées (valeur nulle au 30 avril 2019). Les acceptations bancaires sont renouvelables le 31 janvier 2021.

* L'Université dispose d'une marge de crédit autorisée de 61 486 300 \$ par Financement-Québec pour le « Complexe des sciences sur le nouveau site Outremont » en lien avec la subvention du même montant accordée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). La marge de crédit porte intérêt au taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois diminué de 0,10 % (taux effectif de 0,59750 % au 30 avril 2020; 2,28250 % au 30 avril 2019). La marge de crédit sera remplacée par un billet au terme de la période de réclamation des coûts financés par le MEI.

8. Crédoiteurs et charges à payer

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	89 523	110 860
Salaires et avantages sociaux	20 493	35 178
Vacances courues du personnel et jours de carence à remettre en temps	40 648	38 264
Sommes à remettre à l'État	10 320	9 177
	160 984	193 479

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

9. Apports reportés

Apports reportés

Les apports reportés ont trait aux montants qui n'étaient pas encore utilisés aux fins désignées par les apporteurs des fonds.

	2020		
	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	319 463	207 679	527 142
Subventions encaissées au cours de l'exercice	186 877	95 690	282 567
Dons encaissés au cours de l'exercice	22 847	1 724	24 571
Revenus de placement affectés de l'exercice	11 595	—	11 595
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(208 995)	(20 920)	(229 915)
Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	—	(28 015)	(28 015)
Solde à la fin (court et long termes)	331 787	256 158	587 945

	2019		
	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	298 707	185 726	484 433
Subventions encaissées au cours de l'exercice	201 902	148 251	350 153
Dons encaissés au cours de l'exercice	18 110	2 954	21 064
Revenus de placement affectés de l'exercice	12 592	—	12 592
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(211 848)	(22 400)	(234 248)
Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	—	(106 852)	(106 852)
Solde à la fin (court et long termes)	319 463	207 679	527 142

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations ont trait aux apports affectés à l'acquisition d'immobilisations et représentent la tranche non amortie en fin d'exercice.

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	1 027 337	965 818
Montant transféré des apports reportés	28 015	106 852
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(48 258)	(45 333)
Solde à la fin	1 007 094	1 027 337

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette

	2020	2019
	\$	\$
Emprunts financés par le MES		
Emprunt pour les résidences, 6,8750 %, remboursable par versements mensuels de 25 000 \$, capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} février 2021	241	513
Emprunt, 2,1470 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 9 283 661 \$, solde de 9 028 749 \$ à l'échéance le 1 ^{er} octobre 2028	83 298	92 582
Emprunt, 2,9760 %, intérêts payables annuellement, capital remboursable par versements annuels variables de 281 614 \$ à 298 626 \$, échéant le 20 décembre 2022	870	1 144
Emprunt, 3,4120 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 800 000 \$, solde de 10 800 000 \$ à l'échéance le 1 ^{er} juin 2034	36 000	37 800
Emprunt, 3,1090 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 5 227 600 \$, solde de 15 041 200 \$ à l'échéance le 1 ^{er} mars 2029	56 862	62 090
Emprunt, 2,4150 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 443 200 \$, solde de 795 200 \$ à l'échéance le 1 ^{er} mars 2030	4 784	5 227
Emprunt, 3,2300 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 480 000 \$, solde de 10 360 000 \$ à l'échéance le 1 ^{er} juin 2034	31 080	32 560
Emprunt, 1,9410 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 7 316 856 \$, solde de 23 098 863 \$ à l'échéance le 1 ^{er} mars 2023	37 733	45 049
Emprunt, 2,1300 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 8 817 251 \$, solde de 95 674 739 \$ à l'échéance le 1 ^{er} septembre 2026	148 578	157 396
Emprunt, 2,7530 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 105 080 \$, solde de 105 880 \$ à l'échéance le 1 ^{er} septembre 2032	1 367	1 472
Montant à reporter	400 813	435 833

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette (suite)

	2020	2019
	\$	\$
Emprunts financés par le MES (suite)		
Montant reporté	400 813	435 833
Emprunt, 2,3640 %, capital et intérêts remboursables par versements annuels de 606 836 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2026	3 873	4 376
Emprunt, 2,9330 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 951 919 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	21 894	22 846
Emprunt, 1,9260 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 781 156 \$, solde de 750 752 \$ à l'échéance le 1 ^{er} octobre 2021	1 532	2 313
Emprunt, 2,7870 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 9 789 139 \$, solde de 46 729 312 \$ à l'échéance le 1 ^{er} septembre 2027	115 253	125 042
Emprunt, 2,4090 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 661 200 \$, solde de 371 600 \$ à l'échéance le 1 ^{er} décembre 2021	1 033	1 694
Emprunt, 3,1370 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 2 112 840 \$	50 708	52 821
Emprunt, 2,8760 %, remboursable par des versements trimestriels de 807 184 \$, capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} mars 2034	36 829	39 026
Emprunt, 2,4390 %, intérêts payables semestriellement, remboursable par versements annuels de 3 564 532 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2039	71 291	—
Emprunt, 2,3460 %, intérêts payables semestriellement, remboursable par versements annuels de 422 533 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2034	6 338	—
	709 564	683 951
Frais d'émission de la dette non amortis	(4 031)	(3 711)
	705 533	680 240

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette (suite)

	2020	2019
	\$	\$
Autres emprunts		
Emprunt pour des travaux de rénovation et de réaménagement et pour la construction de pavillons, portant intérêt au taux moyen trimestriel des acceptations bancaires (taux effectif de 2,0150 % au 30 avril 2019) plus les frais d'estampillage fixés à 0,7700 %, remboursable par versements trimestriels de 1 705 953 \$, capital et intérêts, remboursé au cours de l'exercice	—	71 614
Emprunt pour des travaux de rénovation et de réaménagement et pour la construction de pavillons, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois (taux effectif de 0,6675 % au 30 avril 2020) majoré de 0,4300 %, remboursable par versements trimestriels de 1 705 953 \$, capital et intérêts, solde de 30 921 459 \$ à l'échéance le 3 janvier 2030, financé par le fonds de fonctionnement*	68 970	—
Emprunt pour la rénovation des résidences, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 1 mois (taux effectif de 0,5975 % au 30 avril 2020; 1,9825 % au 30 avril 2019) plus les frais d'estampillage fixés à 0,2000 %, remboursable par versements mensuels de 55 281 \$, capital et intérêts, échéant le 31 mai 2030, financé par le fonds de fonctionnement*	5 124	5 494
Emprunt pour la rénovation des résidences, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 1 mois (taux effectif de 1,9825 % au 30 avril 2019) plus les frais d'estampillage fixés à 0,7000 %, remboursable par versements trimestriels de 245 000 \$, capital et intérêts, échu le 30 mars 2020, financé par le fonds de fonctionnement, remboursé au cours de l'exercice*	—	938
Emprunt pour le bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois (taux effectif de 0,6675 % au 30 avril 2020; 2,0100 % au 30 avril 2019), remboursable par versements trimestriels dont le montant est variable et déterminé selon un tableau de remboursement préétabli par la banque, échéant le 1 ^{er} juin 2021, financé par le fonds de fonctionnement*	13 545	14 098
Montant à reporter	87 639	92 144

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette (suite)

	2020	2019
	\$	\$
Autres emprunts (suite)		
Montant reporté	87 639	92 144
Emprunt pour l'acquisition du 3190, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois (taux effectif de 0,6675 % au 30 avril 2020; 2,0100 % au 30 avril 2019), capital remboursable par versements trimestriels de 20 000 \$ plus intérêts, solde de 760 000 \$ à l'échéance le 15 août 2022, financé par le fonds de fonctionnement	920	1 000
Emprunt pour le rachat du contrat de location-acquisition du bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois (taux effectif de 2,0100 % au 30 avril 2019), capital remboursable par versements trimestriels de 607 355 \$, capital et intérêts, remboursé au cours de l'exercice	—	37 219
Emprunt pour le rachat du contrat de location-acquisition du bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 0,7200 % (taux effectif de 0,6675 % au 30 avril 2020), remboursable par versements trimestriels de 607 355 \$, capital et intérêts, solde de 5 792 382 \$ à l'échéance le 25 janvier 2039, financé par le fonds de fonctionnement*	36 072	—
Emprunt pour la construction du complexe MIL, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 0,5400 % (taux effectif de 0,6675 % au 30 avril 2020), remboursable par versements trimestriels de 798 423 \$, capital et intérêts, solde de 29 132 825 \$ à l'échéance le 1 ^{er} avril 2035, financé par le fonds de fonctionnement*	64 000	—
	188 631	130 363
	894 164	810 603
Tranche à court terme	62 991	141 045
	831 173	669 558

* Ces emprunts comportent des contrats d'échange de taux d'intérêt présentés à la note 16.

Les versements de capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	62 991
2022	75 303
2023	77 961
2024	54 212
2025	54 599

11. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	2020	2019
	\$	\$
Obligation relative à la location d'équipement dentaire, taux implicite de 7,90 %, remboursable par versements mensuels de 1 389 \$, capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} janvier 2021	15	30
Obligation relative à la location d'équipement dentaire, taux implicite de 7,90 %, remboursable par versements mensuels de 457 \$, capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} janvier 2021	5	10
	20	40
Tranche à court terme	20	20
	—	20

Le versement à effectuer au cours du prochain exercice est le suivant :

	Capital	Intérêts	Total
	\$	\$	\$
2021	20	2	22

12. Actif (obligations) au titre des prestations définies

Ces postes incluent les éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Actif au titre des prestations définies du régime de retraite de base	90 084	246 677
Obligation au titre des prestations définies du programme surcomplémentaire de retraite	(91 084)	(89 188)
Obligation au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(81 138)	(74 616)

12. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

Régime de retraite

L'Université offre à l'ensemble de ses salariés un régime de retraite contributif de base à prestations définies ainsi qu'un programme surcomplémentaire. Les prestations de ces deux régimes sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. Les fonds nécessaires pour satisfaire aux obligations du régime sont fournis par les participants et l'Université.

Selon la plus récente évaluation actuarielle, l'Université est tenue de verser une cotisation minimale égale à 11,32 % du salaire des participants pour l'année civile 2020 (11,32 % pour l'année civile 2019). La cotisation réelle versée au courant de l'année civile 2020 est de 11,43 % (11,43 % pour l'année civile 2019). Ce taux n'inclut pas la prestation payable pour le financement du programme surcomplémentaire de retraite qui représente environ 0,78 % de la masse salariale (0,78 % en 2019).

L'Université évalue la juste valeur des actifs du régime au 30 avril et évalue ses obligations au titre des prestations définies par extrapolation au 30 avril de chaque année pour les besoins de la comptabilité. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation du régime a été effectuée en date du 31 décembre 2017. Les données ont été extrapolées au 30 avril 2020.

Les informations relatives au régime de retraite se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Programme de base		
Juste valeur des actifs du régime de retraite	4 238 299	4 274 919
Obligations au titre des prestations définies	(4 148 215)	(4 028 242)
Actif au titre des prestations définies comptabilisé	90 084	246 677
Programme surcomplémentaire		
Obligations au titre des prestations définies et obligation au titre des prestations définies comptabilisée	(91 084)	(89 188)

Composition des actifs du régime de retraite au 30 avril :

	2020	2019
	%	%
Titres du marché monétaire et encaisse	6,1	2,1
Obligations	25,7	31,3
Actions	31,1	28,6
Fonds communs de placement et autres investissements	37,1	38,0
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Coût total de l'exercice reconnu à l'état des résultats	48 949	45 992
Cotisations versées par l'Université au cours de l'exercice	60 108	58 262

12. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

L'Université a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi destiné à tous les retraités.

L'Université évalue son obligation au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité par extrapolation au 30 avril de chaque année. Les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation complète aux fins de la comptabilisation au 1^{er} janvier 2018. Les résultats de cette évaluation ont été extrapolés au 30 avril 2020.

Les informations relatives à ce régime se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies et obligation au titre des prestations définies comptabilisée	(81 138)	(74 616)

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Coût de l'exercice reconnu à l'état des résultats	7 608	7 930
Cotisations versées par l'Université au cours de l'exercice	4 246	3 956

Hypothèses

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par l'Université sont les suivantes :

	2020		2019	
	Régime de retraite de base et programme surcomplémentaire	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite de base et programme surcomplémentaire	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations définies au 30 avril				
Taux d'actualisation	5,30	5,30	5,30	5,30
Taux de croissance de la rémunération	2,75	2,75	2,75	2,75
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	4,92	—	4,92
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 30 avril				
Taux d'actualisation	6,10	6,10	5,75	5,75
Taux de croissance de la rémunération	2,75	2,75	2,75	2,75
Taux de croissance des droits de scolarité	—	2,00	—	2,00
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	4,92	—	6,50

13. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origines interne et externe

Principales catégories d'affectation d'origine externe

	2020	2019
	\$	\$
Fonds de dotation		
Dotations de source externe dont le revenu doit être utilisé à des fins spécifiées par le donateur et non liées au fonctionnement	246 243	236 826
Dotations de source externe dont l'utilisation des revenus est liée au fonctionnement ou laissée à la discrétion de l'Université	1 927	1 927
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source externe	245	30 216
Cumul de revenus de placement ajoutés au capital en dotation ⁽¹⁾	32 320	33 822
	280 735	302 791

⁽¹⁾ Le cumul de revenus de placement est présenté comme une affectation d'origine externe en raison du protocole de capitalisation de l'Université auquel ont souscrit les donateurs au moment du don. Ce protocole a pour principal objet de maintenir en réserve temporaire les revenus annuels non répartis aux autres fonds en vue d'une répartition ultérieure si les revenus des années subséquentes sont inférieurs aux montants à répartir.

Principales catégories d'affectation d'origine interne

	2020	2019
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Activités internes associées à la recherche	14 525	13 554
Activités de réaménagement des Services aux étudiants et du Centre d'éducation physique et des sports	463	416
	14 988	13 970
Fonds avec restrictions		
Surplus réalisés sur des activités de recherche affectés principalement à des fins de recherche ou à des fins identiques à celles de l'apport initial affecté de l'externe	6 070	6 110
Fonds des immobilisations		
Acquisitions futures d'immobilisations	39 950	41 078
Fonds de dotation		
Capital affecté de l'interne dont le produit peut être utilisé à la discrétion de l'Université	44 035	35 378
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source interne	3 865	7 522
	47 900	42 900

14. Soldes de fonds à la fin de l'exercice du fonds de fonctionnement

Les activités du fonds de fonctionnement sont principalement de deux types :

- les activités générales d'enseignement financées principalement à même la subvention du MES affectée au fonctionnement et par les droits de scolarité;
- les activités spécifiques associées à la recherche financées à même des affectations internes de fonds déterminées par la direction de l'Université.

L'Université a affecté, à même ses produits du fonds de fonctionnement, des montants pour des activités internes de recherche. Les sommes ainsi affectées de l'interne à des activités associées à la recherche sont incluses dans le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne du fonds de fonctionnement. En 2020, le montant d'affectation d'origine interne de l'exercice s'élève à 26 269 100 \$ (27 911 900 \$ en 2019). Les affectations d'origine interne à des activités associées à la recherche s'élèvent à 14 524 700 \$ au 30 avril 2020 (13 554 450 \$ au 30 avril 2019).

En 2020, l'Université n'a pas affecté, à même ses produits du fonds de fonctionnement, des montants pour la création de réserves pour l'amortissement de certaines immobilisations. (valeur nulle également en 2019). Le solde de fonds affecté à la création de réserves pour amortissement de certaines immobilisations s'élève à 463 500 \$ au 30 avril 2020 (416 000 \$ au 30 avril 2019).

15. Virements interfonds

	2020			
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	(24 207)	—	24 207	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations et au service de la dette	(38 667)	(6 234)	44 901	—
Affectation d'origine interne en dotation	(8 731)	—	—	8 731
Transfert de gains non réalisés cumulés aux dotations associés au fonds de fonctionnement	4 070	—	—	(4 070)
Revenus de placement non requis ⁽¹⁾ virés en dotation	(26)	—	—	26
	(67 561)	(6 234)	69 108	4 687

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2020

(tableaux en milliers de dollars)

15. Virements interfonds (suite)

	2019			
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	(18 221)	—	18 221	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations et au service de la dette	(38 248)	(3 850)	42 098	—
Affectation d'origine interne en dotation	(771)	—	—	771
Récupération d'affectations d'origine interne	2 598	—	—	(2 598)
Transfert de gains non réalisés cumulés aux dotations associés au fonds de fonctionnement	568	—	—	(568)
Revenus de placement non requis ⁽¹⁾ virés en dotation	(25)	—	—	25
	<u>(54 099)</u>	<u>(3 850)</u>	<u>60 319</u>	<u>(2 370)</u>

(1) Représente le réinvestissement (la capitalisation) de la tranche des revenus de placement non requis par les fonds bénéficiaires.

16. Instruments financiers

En vertu de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, l'Université est soumise aux risques financiers suivants :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. L'Université est exposée aux risques du marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée l'Université varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif. L'Université gère ce risque en appliquant une politique de placement qui permet une diversification des placements.

Risque de crédit

L'Université consent du crédit aux étudiants dans le cours normal de ses activités et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Une tranche importante des débiteurs est composée de subventions à recevoir du MES. L'Université évalue le risque de défaut d'encaissement comme étant faible.

16. Instruments financiers (suite)

Risque de change

Ce risque découle des participations détenues par l'Université dans des titres étrangers et des obligations étrangères. La politique de placement appliquée par le fonds de dotation est l'outil utilisé pour gérer ce risque. Au 30 avril 2020, les participations détenues par l'Université libellées en devises représentent une juste valeur de 146 838 000 \$ en dollars canadiens (150 651 000 \$ au 30 avril 2019).

Au 30 avril 2020, l'Université possède des contrats de change en cours en vertu desquels elle s'est engagée à vendre 18 052 791 \$ US à des taux variant de 1,329430 à 1,329417 et échéant le 13 mai 2020. L'Université possède également des contrats de change en cours en vertu desquels elle s'est engagée à vendre 24 428 498 \$ CA pour des devises américaines achetées à des taux variant de 1,342420 à 1,422930 et échéant le 13 mai 2020. Ces contrats visent à couvrir des placements encaissables en dollars canadiens et américains; ils ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

Risque de taux d'intérêt

Les fonds d'obligations dans lesquels l'Université détient des participations sont composés d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des participations détenues par l'Université. Il en est de même pour les placements en obligations détenus par l'Université.

Les obligations et les emprunts financés par le MES sont garantis, capital et intérêts, par la cession et le transfert de subventions du MES. La majorité des autres dettes porte intérêt à un taux variable et est couverte par des contrats d'échange de taux d'intérêt.

En vertu de ces contrats d'échange de taux d'intérêt conclus par l'Université, cette dernière doit décaisser des intérêts à des taux fixes en contrepartie de taux variables. Ces contrats d'échange de taux d'intérêt ont des échéances diverses et se répartissent comme suit au 30 avril 2020 :

a) *Fonds des immobilisations*

Date d'échéance	Montant nominal initial	Paie ou reçoit	Taux fixe	Taux variable
	\$		%	
1 ^{er} juin 2021	16 932	paie, fixe reçoit, variable	4,1800	CDOR 3 mois
31 mai 2030	9 000	paie, fixe reçoit, variable	5,5000	CDOR 1 mois majoré de 0,20 %
1 ^{er} avril 2035	100 000	paie, fixe reçoit, variable	1,8242	CDOR 3 mois majoré de 0,54 %
1 ^{er} octobre 2035	105 936	paie, fixe reçoit, variable	5,1300	CDOR 3 mois
25 janvier 2039	37 219	paie, fixe reçoit, variable	3,4850	CDOR 3 mois

Conséquemment, les risques de trésorerie sont minimes.

Comme ces contrats d'échange de taux d'intérêt n'ont pas été comptabilisés selon la méthode de comptabilité de couverture, ils sont inscrits à l'état de la situation financière à leur juste valeur. Celle-ci a été déterminée à partir d'informations obtenues de la contrepartie bancaire avec laquelle ces contrats ont été négociés.

16. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Université surveille son solde d'encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2020, les principaux passifs financiers étaient les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les crédettes et charges à payer, les subventions à rembourser ou à verser, la dette, les obligations découlant de contrats de location-acquisition et les instruments financiers dérivés.

17. Entités sans but lucratif contrôlées et partenariat

Entités sans but lucratif contrôlées

L'Université contrôle la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, les Presses de l'Université de Montréal et IRICoR. Ces entités sous le contrôle de l'Université n'ont pas été consolidées dans les présents états financiers. Les données financières combinées de ces entités sont les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Situation financière		
Éléments d'actif	12 608	7 095
Éléments de passif	11 886	6 708
Excédent des éléments de l'actif sur ceux du passif	722	387
	12 608	7 095
Résultats		
Produits	4 781	4 065
Charges	4 446	3 632
Excédent des produits sur les charges	335	433

Partenariat

L'Université s'est engagée dans un partenariat avec la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal. Ce partenariat est reconnu sous le nom d'Institut de valorisation des données (IVADO). Compte tenu de sa nature, ce partenariat n'est pas une personne morale distincte. Chaque membre du partenariat enregistre dans ses propres états financiers sa quote-part des produits et des charges de l'exercice. L'Université est le fiduciaire du partenariat.

Les états financiers de l'Université incluent des produits de 8 600 800 \$ (6 100 606 \$ en 2019) et des charges équivalentes attribuables à ce partenariat.

18. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à payer

	2020	2019
	\$	\$
Débiteurs	(3 357)	(58 055)
Stocks	(372)	(625)
Charges imputables au prochain exercice	587	(2 358)
Créditeurs et charges à payer	(11 081)	9 554
Produits reportés	(1 713)	1 821
Apports reportés	60 803	42 709
Subventions à rembourser ou à verser	(26 625)	(2 501)
	18 242	(9 455)

Opérations sans effet sur la trésorerie

	2020	2019
	\$	\$
Immobilisations impayées à la fin de l'exercice	33 199	54 613
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location impayées à la fin de l'exercice	20	40

19. Engagements

- a) Le fonds de fonctionnement a des engagements totalisant 325 922 400 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contribution pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations. Ce montant se répartit ainsi :

	<u>Engagements</u>
	\$
Unités autofinancées	26 903 600
Autres unités du fonds de fonctionnement	<u>299 018 800</u>

- b) Le fonds avec restrictions a des engagements totalisant 10 957 200 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contribution pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations.

19. Engagements (suite)

- c) L'Université est liée par différents contrats de location d'espaces physiques, d'équipement et de matériel informatique. Les engagements totaux relatifs à ces contrats totalisent 43 205 350 \$. Les versements minimaux requis en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2021	13 824 900
2022	13 222 800
2023	7 289 800
2024	5 681 500
2025	1 356 900

- d) L'Université s'est engagée auprès d'une institution financière à garantir, en cas de défaut, une somme maximale de 750 000 \$ en lien avec un emprunt des Presses de l'Université de Montréal, organisme contrôlé par l'Université.
- e) Au 30 avril 2020, l'Université s'était engagée par contrats auprès de fournisseurs externes pour un montant total de 51 361 500 \$ dans le cadre de divers projets de construction, d'aménagement ou de développement de systèmes en cours.

20. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, l'Université est partie à diverses réclamations. Bien qu'au 30 avril 2020, l'issue de ces différentes réclamations en suspens ne puisse être déterminée avec certitude, l'Université est d'avis que celle-ci n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, le résultat de ses activités ou ses flux de trésorerie.

21. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.